



AC-TI-VI-TES!!!!

De mémoires d'éducateurs, nous n'avons jamais vu autant fleurir de notes de services en un seul printemps ! Doit-on le comprendre comme une nouvelle façon d'imposer sans dialogue ? A moins que cela ne soit le début de la « pénitenciarisation » de la PJJ ? Certainement les deux...

Toujours est-il qu'il est de stricte application de faire des activités. Ah ! Les activités ! Maitre-mot de toutes pensées ! Nouvel archétype du travail social et éducatif ! Sans activité....point de salut !!

Avant que le malentendu ne s'installe, il faut être clair : la CGT-PJJ n'est pas opposée aux activités, pas plus que les éducateurs syndiqués et non syndiqués de l'EPM de Lavour. Mais...puisque'il y a toujours un mais...Il faut savoir de quoi on parle.

Une bibliothécaire sous contrat précaire, embauchée pour 6 mois et qui nous quittera début mai. Une personne qui a donc juste eu le temps de s'installer, de faire le travail ingrat de couvrir des livres, de les enregistrer...Alors que cette personne pleine de ressources et de projets n'aura même pas eu le temps de trouver toute sa dimension, elle est remerciée...

Un artiste de Lavour, qui a eu droit à un éclairage médiatique, vient faire une œuvre humaniste avec les mineurs détenus. Valorisation indirecte de l'EPM mais valorisation directe des mineurs, coupée dans son élan par une décision : son autorisation de filmer a été annulée.

Des intervenants qui ne viennent pas ou qui sont tenus à des délais irréalistes et surtout indignes de la reconnaissance de leur travail ; Des éducateurs imposés dans des activités pour jouer les bouche-trous, du bricolage de dernière minute proche du ridicule....

Vous voulez des activités ? Il s'agirait peut être de poser les bonnes questions et les bonnes conditions.

- Nous ne sommes pas à la disposition de l'Administration Pénitentiaire mais travaillons avec elle : C'est un partenariat. Nous ne comblons pas les manques et la peur du vide de cette Administration. Si elle veut (et exige) des activités, qu'elle les fasse elle-même : A-t-elle oublié ce qu'elle a promis aux surveillants au mois de Mai ?
- Les activités s'inscrivent dans un parcours et une prise en charge individualisée, en appui d'un travail éducatif efficace et réel. Ce qui n'est pas le cas. Les éducateurs sont transformés en animateurs et les mineurs en consommateurs repus et obligés.
- Nous ne pouvons nous satisfaire de montrer patte blanche chaque fois qu'un éducateur bouge une oreille. Nous nous sommes adaptés aux conditions sécuritaires. Il serait temps que certains s'adaptent aussi aux conditions éducatives. Donc les ordres et les contres ordres....ça suffit !
- Les activités n'ont de sens que dans la durée et dans la régularité. Ça ne sert à rien, éducativement parlant, de remplir des vides. Ça ne fait que satisfaire l'égo des adultes mais pas l'intérêt des mineurs.

Les éducateurs sont des « activistes » de l'action éducative, car telle est leur mission. Mais ils ne seront jamais les défenseurs d'un consumérisme aveugle. Nous sommes dans une prison et pas à la Star Ac'...tivités...

Lavour, le 28 Avril 2008

CGT-PJJ Midi Pyrénées

Tel : 06.60.94.52.

Cgtpjj.mp@orange.fr – www.cgtpjj.fr